

L'élaboration d'une enquête quantitative sur la construction des identités

La statistique publique aborde le plus souvent la question de la place des individus dans la société à travers la description des statuts qui définissent leur identité au sens de l'état civil – le genre, la situation matrimoniale, la profession, la nationalité, les lieux de naissance et de résidence, etc. – et des liens de parenté et de sociabilité qui leur sont associés. Cette approche par les statuts et les rôles sociaux doit s'enrichir, au vu des transformations, ces dernières décennies, des conditions de socialisation et des modes de vie. Qu'il s'agisse du travail, de la famille, de la religion ou de l'engagement individuel, les appartenances qui liaient les individus aux institutions ou aux communautés (territoriales, professionnelles, sociales ou autres) se transforment. Ce que l'on appelle parfois la « crise des identités » contemporaine est l'objet d'interrogations récurrentes.

Un sujet difficile pour la statistique publique

L'enquête *Histoire de vie*, réalisée au printemps 2003, répond à la volonté de mesurer les effets des diverses mutations de notre société sur les modes d'intégration sociale. Elle vise à identifier certains processus à travers lesquels les individus trouvent dans la vie sociale une place permettant à la fois leur insertion et l'affirmation de leur individualité.

Un tel objectif obligeait à aborder une pluralité de domaines, puisque chacun d'entre nous peut trouver dans son âge, son appartenance sexuelle, son parcours géographique, sa situation professionnelle, son histoire familiale, ses opinions, ses convictions, ses passions, son état de santé, etc. des éléments d'identification qu'il peut, selon les contextes et les étapes du cycle de vie, mettre en avant ou au contraire laisser en retrait. Il imposait également une description précise des conditions de socialisation (travail, famille, loisirs, engagements individuels) et des principales étapes ayant marqué le parcours des individus. En effet, les différents registres d'identification que chacun peut mobiliser à un moment ou à un autre se forment dès l'enfance, évoluent avec le cycle de vie et se précisent à travers les événements qui marquent l'avancée en âge dans le domaine scolaire, professionnel, familial... mais aussi des épreuves de toute nature, tragédies collectives ou traumatismes individuels. Certaines identifications peuvent se défaire ou se refaire, se dévaluer ou se réévaluer, d'autres peuvent être laissées de côté ou occultées à mesure que le temps passe ou entrer en concurrence chez le même individu de manière durable ou à l'occasion de phases plus ou moins longues de redéfinition identitaire. Les relations entre ces différentes identifications et leur évolution au cours du temps construisent une « identité » que l'enquête *Histoire de vie* vise à appréhender.

Dans cette perspective, il était nécessaire d'intégrer le point de vue subjectif des individus sur leurs parcours, pour être en mesure de distinguer parmi les diverses appartenances possibles celles qui font l'objet d'une affirmation identitaire de celles qui sont considérées par les intéressés comme neutres ou encore comme subies, voire assignées par les autres. Il s'agissait d'objectiver, dans le cadre d'une enquête nationale par questionnaire, la participation active du sujet à la construction de sa propre identité, sous ses diverses formes.

Un tel projet constituait un réel défi que l'appareil statistique, en France comme à l'étranger, n'avait jamais à notre connaissance relevé, et que l'approche sociologique n'a abordé jusqu'alors que par le biais d'études qualitatives.

En effet, si la description fine des appartenances objectives de rôle et de statut relève du savoir-faire depuis longtemps éprouvé de la statistique publique, permettre aux personnes interrogées de donner sens à leurs appartenances et à certains événements de leur trajectoire personnelle en faisant appel à leur subjectivité est une tâche innovante. Il s'agissait de trouver un équilibre entre la caractérisation des appartenances objectives et le recueil de valeurs subjectives.

La question de la légitimité de la statistique publique à investir un champ aussi intime et privé a été soulevée, en particulier au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis). D'un point de vue juridique, comme toutes les enquêtes de l'Insee, celle-ci a été réalisée dans un cadre précis qui fixe les règles concernant les questions qu'une enquête auprès des ménages peut aborder lors des entretiens et impose une procédure à suivre dès lors que l'on souhaite recueillir des informations considérées comme « sensibles » par ce cadre juridique. En particulier, la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dans sa version applicable à l'époque de l'enquête posait, dans son article 31, un principe général d'interdiction des traitements concernant « des données nominatives qui, directement ou indirectement, font apparaître les origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales des personnes », autant de dimensions qui peuvent être constitutives de l'« identité » des individus. Ce même article, dans son troisième alinéa, indiquait qu'il était possible de revenir sur cette interdiction « pour des motifs d'intérêt général » et « par décret en Conseil d'État ». Cette procédure est restée exceptionnelle pour les traitements statistiques et n'a pas été utilisée pour l'enquête *Histoire de vie*. Depuis, la loi du 6 août 2004 a profondément modifié les formalités préalables à la mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel.

Compte tenu de ce contexte juridique et pour des raisons d'opportunité statistique (risque de refus de réponse par exemple), il était entendu dès l'origine du projet que l'enquête ne pourrait prétendre rendre compte de toutes les dimensions identitaires et que certains domaines comme la sexualité, la question ethnique, les opinions religieuses ou politiques ne seraient abordés qu'à la marge. Il n'a par exemple jamais été question de demander aux personnes interrogées quelles étaient leur religion ou leurs opinions politiques. Même si ces choix limitaient les possibilités d'analyse, savoir si la personne a des convictions et quelle place ces engagements occupent dans sa vie permet d'inclure la question des convictions comme dimension identitaire, indépendamment de la nature exacte de celles-ci. De même, faute de s'intéresser directement à la dimension ethnique, il restait utile d'aborder les questions de l'identification aux lieux et des migrations en prenant en considération les origines géographiques des individus, quelles qu'elles soient. Enfin, l'enquête ne prétend pas mesurer objectivement l'intensité ou la nature des discriminations, mais analyser les situations où le vécu de sentiments d'injustice, de mise à l'écart ou de déni de droits pèse sur les modalités d'intégration des personnes.

L'enquête a été présentée au Cnis qui a délivré un avis d'opportunité favorable ; elle a obtenu le label d'intérêt général auprès du Comité du label et un avis favorable de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil). Au cours de

cette phase d'instruction, le projet a été soumis aux structures de validation internes à l'Insee, qui ont en particulier demandé aux concepteurs de l'enquête de mener une consultation visant à évaluer la « faisabilité institutionnelle » d'une opération quantitative sur le thème de la construction des identités. Cette consultation a été dirigée vers des chercheurs en sciences sociales (sociologie et sciences politiques) travaillant sur le thème de l'identité, des organismes et associations œuvrant dans le domaine de l'immigration et des discriminations, et auprès d'organes de presse. Sept chercheurs ayant traité la « question identitaire » dans leurs travaux ont donné un avis en 2001 sur la pertinence et la faisabilité du projet d'enquête (1). Il en est ressorti qu'une attente sociale et scientifique existait autour du sujet de cette enquête et que la légitimité de l'Insee pour la réaliser n'était pas remise en cause. Certains ont également souligné le fait que cette enquête pourrait constituer « une source importante de données pour des analyses secondaires d'inspiration théorique et méthodologique variée sur la question difficile et essentielle des identités ».

Cette consultation a par ailleurs souligné des manques, ce qui a permis au groupe de concepteurs de l'enquête d'améliorer le questionnaire, dans la mesure où la durée de passation des entretiens le permettait. En particulier, comme cela a été suggéré, une plus grande attention a été accordée à la question de la citoyenneté et à la distinction plus nette entre l'immigration et les migrations « internes ». Certaines des personnes consultées ont alerté les concepteurs sur l'orientation trop exclusivement négative des questions sur les relations avec les autres, ce qui a été pris en compte. Cette phase de consultation a montré que, même si elle était loin de clore la question largement débattue des identités, l'enquête pourrait apporter des informations utiles pour la réflexion future dans ce domaine.

L'enquête conduite par l'Insee a été élaborée dans le cadre d'une coopération constante entre plusieurs acteurs du système statistique public. Un groupe de conception a ainsi été formé, rassemblant membres de l'Insee, de l'Ined, de l'Inserm et du Ministère de la culture (DEP), spécialistes de thèmes relatifs à l'identité (l'emploi, la famille, la santé, la mobilité géographique, les loisirs, etc.) (2). Le groupe de conception a par ailleurs régulièrement consulté d'autres institutions partenaires de l'enquête : le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale (Dares), le Ministère de la santé et des solidarités (Drees), et le Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations, en particulier.

En préalable à la construction du questionnaire, une phase exploratoire a été menée à travers la réalisation d'un ensemble d'entretiens semi-directifs. 22 entretiens ont ainsi été réalisés auprès d'hommes et de femmes, dont l'âge moyen était de 55 ans, la diversité des trajectoires ayant été privilégiée dans le choix des personnes interrogées. Il s'agissait d'une part de trouver un mode d'entrée acceptable pour aborder un objet aussi intime et complexe et d'autre part de recueillir la diversité des thèmes auxquels les personnes interrogées choisissaient de s'identifier.

1. Christian Baudelot, Pierre Birnbaum, Raymond Boudon, Claude Dubar, Gérard Grunberg, Jean-Pierre Hassoun et Dominique Schnapper.

2. François Clanché (Insee), Emmanuelle Crenner (Insee), France Guérin-Pace (Ined), Frédérique Houseaux (Insee), Olivier Donnat (DEP), Laurent Toulemon (Ined) et Isabelle Ville (Inserm).

La phase préparatoire

Le terme identité a volontairement été évité dans la conduite de ces entretiens exploratoires compte tenu de ses différentes connotations négatives (« papiers d'identité », « décliner son identité », etc.) pouvant entraîner de la méfiance, voire un refus. L'entretien débutait par la question suivante : « *D'une façon générale, pouvez-vous me dire comment vous définissez ? Pouvez-vous décrire la personne que vous êtes ?* ». Une fois épuisées les réponses spontanées, l'enquêteur revenait sur chacune d'entre elles pour faire préciser en quoi elle permettait à la personne interrogée de se définir. Puis l'enquêteur interrogeait la personne sur l'importance de vecteurs d'identification potentiels qu'elle n'avait pas abordés spontanément.

Cette série d'entretiens a permis de repérer la diversité des thèmes d'identification, leurs modalités d'articulation ainsi que les différents registres auxquels les personnes ont spontanément recours pour se décrire (Ville et Guérin-Pace, 2005).

L'analyse a mis en évidence trois manières principales qu'utilisent les individus pour se définir. La première privilégie une ou plusieurs appartenances, rôles et statut que la personne mobilise pour se situer dans l'espace social. La seconde s'appuie sur un ou plusieurs événements qui permettent de dérouler la trajectoire de vie et de lui donner un sens. Enfin, certains utilisent préférentiellement des attributs personnels ou des caractéristiques psychologiques pour dire qui ils sont. Selon l'entrée utilisée pour se décrire, les répondants impriment à leur récit une forme identitaire statutaire, narrative ou psychologique.

Les appartenances, rôles et statuts sociaux

Parmi les appartenances ou les rôles choisis pour se définir, la famille tient une place importante, tant dans la filiation que dans la parentalité. Les relations entre ces deux rôles peuvent être exprimées sur le mode de la transmission, de la reproduction ou encore du démarquage. En revanche, le conjoint et, plus généralement, l'autre membre du couple, est très peu mentionné lors des entretiens. On touche peut-être là à un domaine trop personnel pour être abordé spontanément dans le contexte d'une enquête. La situation professionnelle et le métier sont également souvent mentionnés, que les personnes soient en activité, retraitées ou encore étudiantes. Les réseaux sociaux, les personnes de l'entourage qui comptent, les amis, sont abordés de manière récurrente à travers les solidarités mais aussi les divergences, les confrontations qu'elles engendrent parfois et qui participent à la construction individuelle. Enfin, les origines géographiques, l'attachement à certains lieux, la participation à des activités comme la pratique d'un sport collectif ou les voyages sont encore fréquemment évoqués.

En revanche certaines appartenances, bien qu'elles soient parfois importantes, n'émergent pas spontanément mais seulement en réponse à une question de l'enquêteur. Il en est ainsi, en particulier, des identifications nationales ou régionales, de l'âge, du sexe ou encore du nom. Ces appartenances peu discriminantes dans l'environnement quotidien sont probablement vécues sur le mode de l'évidence et les personnes omettent de les mentionner.

Dresser la liste de ses différentes appartenances ne suffit généralement pas à se définir, encore faut-il chercher à les organiser en un ensemble cohérent. Un moyen consiste à affirmer, revendiquer une de ces appartenances ou un rôle social, le plaçant au-dessus

des autres qui sont considérés comme secondaires. Il n'est pas rare que la famille, notamment le rôle de parent, constitue un vecteur identitaire puissant auquel la trajectoire professionnelle est subordonnée.

Les événements de vie ou l'histoire personnelle

La perte d'un proche, un problème de santé sérieux, une séparation, une mobilité, etc. peuvent constituer des événements biographiques déterminants à partir desquels l'ensemble de la trajectoire se déroule. Dans le domaine professionnel, les orientations prises et parfois non choisies, les changements, les projets pour l'avenir sont aussi partie intégrante de l'histoire personnelle. Les récits associent à ces événements un enchaînement de situations et d'autres événements reliés par des relations de causalité et de conséquence. Ils constituent une forme identitaire « narrative » qui se construit dans la chronologie. Celle-ci résulte d'un travail biographique permettant une mise en récit de soi, fonction de la profondeur biographique et donc en partie de l'âge des répondants.

Les attributs personnels

Certaines personnes vont plutôt se centrer sur des caractéristiques personnelles que sur leurs appartenances de rôles et de statuts dans la définition qu'elles donnent d'elles-mêmes. Les définitions de soi qui s'appuient sur des attributs personnels fournissent des récits plus intimes correspondant à une forme identitaire plus psychologique. Le répondant restitue alors les caractéristiques de soi qu'il juge « essentielles » le plus souvent sous forme de traits de personnalité et d'inclinations personnelles susceptibles d'expliquer sa manière d'être au monde et ses relations aux autres.

L'apparence physique, en particulier quand elle est problématique, peut devenir un vecteur important de l'identité. Elle renvoie au regard des autres, et plus généralement, à des représentations culturelles plus ou moins valorisées, attachées à certaines caractéristiques comme la corpulence, la couleur de la peau, un accent... L'ensemble de la trajectoire peut parfois être lu à travers le prisme du stigmat. Cette composante relationnelle du processus identitaire, liée au regard et au comportement des autres, bien que peu présente dans les entretiens, sans doute parce que plus difficile à verbaliser, semble peser fortement sur la façon de se percevoir.

Cette phase exploratoire menée autour de l'analyse des entretiens a confirmé la complexité et la diversité des manières de se définir, lesquelles dépassent largement l'inventaire des appartenances sociales. Que celles-ci soient simplement énumérées, affirmées, voire revendiquées, elles sont le plus souvent reliées les unes aux autres dans les récits. Aux identités sociales se mêlent également les identités construites dans l'histoire individuelle, déclinées en termes d'expérience personnelle ou de représentation de soi.

L'analyse qualitative a également montré, par le biais de la forme identitaire narrative, l'importance de pouvoir saisir les éléments de la construction identitaire dans leur aspect longitudinal en introduisant dans le questionnement quantitatif une dimension rétrospective en termes de trajectoire permettant le repérage d'événements et de périodes dans la chronologie des biographies. La forme psychologique peut, quant à elle, être appréhendée à partir d'un questionnement sur la « personnalité », les traits de caractère perçus, envisagés alors comme une représentation de soi-même.

Enfin, un dernier enseignement de l'analyse exploratoire réside dans la plus ou moins grande propension manifestée par les personnes interrogées à rechercher de la cohérence dans un ensemble d'appartenances et de situations disparates. Ce constat conduit à laisser aux personnes interrogées la possibilité d'exprimer des préférences voire une hiérarchie de leurs diverses appartenances de rôles et de statut, ou encore à mentionner des événements biographiques marquants.

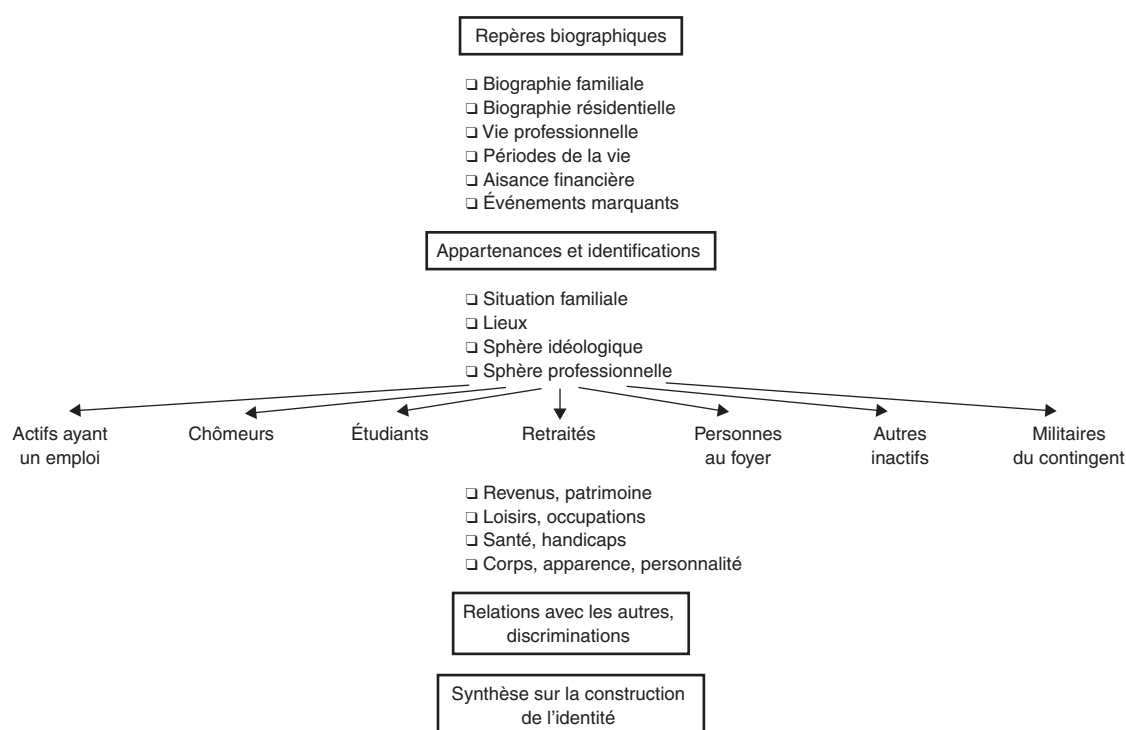
Le questionnaire

Les thèmes retenus dans le questionnaire d'enquête se structurent autour de quatre grands axes (cf. schéma 1) ordonnés de la façon suivante : une première partie chronologique de reconstitution des trajectoires, une deuxième relative aux différentes appartenances et rôles sociaux et leur éventuelle traduction en affirmation identitaire, une troisième relative aux identités assignées dans les relations avec les autres et enfin une partie de synthèse visant à réunifier les questionnements précédents dans une approche plus globale.

Les parcours biographiques

L'analyse des entretiens a montré la nécessité, pour appréhender la complexité du processus identitaire, de recueillir les parcours des enquêtés selon plusieurs dimensions (itinéraires professionnels, familiaux et migratoires) et de tenir compte des événements personnels ressentis comme importants et que l'approche statistique néglige d'ordinaire alors qu'ils peuvent être à l'origine de ruptures biographiques (rupture amoureuse,

Schéma 1
Organisation du questionnaire



problèmes de santé, etc.). Pour cette partie, l'enquête s'est largement inspirée de l'expérience en termes de questionnement du Groupe de réflexion sur l'approche biographique (1999). L'utilisation d'une grille biographique présente l'avantage de faciliter le travail souvent fastidieux lié à la restitution des dates et des événements. Le questionnaire débute par la mise en place de jalons constitués par les différents événements familiaux vécus par la personne enquêtée : naissance, mise en couple, éventuelle séparation ou divorce, naissances et éventuellement décès des enfants, du conjoint ou des parents. Les événements liés à la famille sont en effet les plus faciles à dater et permettent de situer les autres événements de la trajectoire qui leur sont liés, par exemple ceux de la trajectoire résidentielle car ils constituent souvent des motifs de migration. Le thème de l'enquête ne nécessitait pas un recueil exhaustif des logements occupés mais, plus simplement, celui des changements de communes de résidence. La trajectoire professionnelle est décrite à travers la nature et les périodes d'activité mais aussi celles d'inactivité et de chômage. Une dimension plus subjective, empruntée à l'enquête *Biographies et Entourage* (Lelièvre et Vivier, 2001), vient compléter l'ensemble de ces informations : il s'agit du regard que la personne enquêtée porte sur son histoire, recueilli par le découpage de sa vie en « bonnes » ou « mauvaises » périodes, d'un point de vue général puis du point de vue plus particulier de l'aisance financière. Enfin, le recueil des événements marquants de la vie à la fin de cette partie permet d'objectiver de potentiels points de rupture.

Appartenances objectivées, identité(s) revendiquée(s)

Les thèmes retenus dans cette partie du questionnaire correspondent aux rôles et appartenances sociales les plus souvent évoqués lors des entretiens préparatoires. Certains aspects exprimés à cette occasion n'ont toutefois pu être abordés dans le cadre de l'enquête. C'est le cas, par exemple, des dépendances de type addictif ou des préférences sexuelles.

Pour chaque thème, un ensemble de questions destinées à recueillir des pratiques « objectives » et à construire des indicateurs d'appartenance à des groupes sociaux (familiaux, professionnels, associatifs, culturels) ont été introduites dans le questionnaire. Pour la plupart, il s'agit de questions empruntées à d'autres enquêtes de l'Insee : enquêtes *Éducation* (1992), série des enquêtes *Emploi du temps*, enquêtes PCV *Bonheur au travail*, *Contacts entre les personnes*. Des enquêtes portant sur des sous-populations particulières (*Mgis* pour les immigrés, *Sortants du RMI* ou populations « sans-domicile » de l'Insee) ont été également mises à profit.

À côté de ce questionnement usuel, des questions subjectives innovantes ont été construites, testées et améliorées au cours des différentes phases de la préparation du questionnaire. Ces questions visent à distinguer parmi les appartenances de fait celles qui sont mises en avant ou revendiquées. Une hiérarchie des appartenances ne peut en effet être postulée *a priori* : elle dépend de la signification que chacun attribue à ses différentes appartenances au moment de l'enquête. Pour ne pas enfermer les personnes interrogées dans un cadre trop strict, on a parfois autorisé des réponses ouvertes lorsque les modalités proposées ne convenaient pas.

À titre d'exemple, après un ensemble de questions visant à décrire la situation familiale, la question suivante est posée à la personne enquêtée, en tenant compte de sa situation familiale objective : « *L'histoire familiale d'une personne est faite de mises en couple,*

de séparations, de naissances d'enfants et de petits-enfants... : Aujourd'hui, personnellement, diriez-vous que vous êtes avant tout » : le fils, la fille de vos parents, le mari, l'épouse de votre conjoint, le père, la mère de vos enfants, un homme, un homme, une femme tout simplement... Autre exemple, dans la sphère professionnelle on demande aux actifs d'évaluer l'importance du travail par rapport à leur vie familiale ; les personnes au foyer et les autres inactifs sont interrogés sur les facteurs qui « pèsent dans le fait d'être inactifs ». Dans le domaine des activités du temps libre, les personnes sont invitées à distinguer, parmi les activités qu'elles pratiquent, celles « dont elles auraient du mal à se passer » et qui constituent un hobby, voire une passion. Selon le même procédé, la question des engagements politique, religieux ou éthique est abordée dans le questionnaire indépendamment de la nature de la religion ou de l'appartenance politique. L'objectif est ici d'évaluer la place que la politique, la religion ou les convictions de façon générale occupent dans la construction individuelle. Ce qui est pertinent pour l'étude, c'est par exemple de noter un fort degré de pratique religieuse ou d'engagement politique.

Assignations subies

La question de l'identité est vécue par certaines personnes à travers le regard que les autres portent sur elles. Ce peut être le cas des personnes issues de l'immigration, mais aussi, selon les situations, des femmes, des jeunes, des personnes malades ou handicapées : la personne peut avoir le sentiment d'être « considérée comme » immigrée, femme, jeune, handicapée... alors même qu'elle ne revendique pas cette caractéristique. Ces identités assignées peuvent avoir des conséquences importantes sur les modes d'intégration et sur la construction des identités. Comme pour les appartenances religieuses ou politiques, il n'est pas question ici de mesurer la réalité d'attitudes négatives mais d'approcher le ressenti des personnes à l'égard de comportements vécus comme discriminatoires, intolérants ou simplement blessants et dont l'expérience ou le souvenir ont pu jouer un rôle dans la construction identitaire.

Après avoir indiqué à la personne interrogée que l'on s'intéresse désormais à la façon dont les autres la définissent (et non plus dont elle se définit), on lui demande de décrire les situations dans lesquelles elle a eu le sentiment d'être « traitée différemment » pour des raisons liées à ses origines, sa condition sociale, son sexe, son âge, etc. La description des contextes de ces situations est abordée mais on cherche avant tout à recueillir l'influence et les conséquences, négatives mais aussi éventuellement positives, de ce sentiment sur les comportements ultérieurs de la personne.

Synthèse et bilan

Cette dernière partie offre la possibilité aux personnes interrogées d'attribuer une importance relative aux différents vecteurs d'identification appréhendés dans le questionnaire. Dans une première version du questionnaire, on proposait aux répondants un « jeu de cartes » déclinant un ensemble de thèmes correspondant à des sources potentielles d'identification. Outre les appartenances traditionnelles comme la famille, la profession..., la liste comportait des composantes plus singulières comme « une dépendance, une habitude » ou « un projet qui vous tient à cœur », etc. Cette procédure a donné des résultats intéressants mais semblait difficile à maintenir, en raison de sa durée de passa-

tion. L'idée d'une hiérarchisation des thèmes d'identification a toutefois été conservée sous forme d'une question fermée : après avoir dressé la liste des thèmes abordés, la personne interrogée devait sélectionner les trois thèmes qui, selon elle, la définissaient le mieux.

Enfin, pour clore le questionnement, on propose aux personnes enquêtées de donner une vision synthétique de leur trajectoire de vie. Le matériel utilisé s'inspire des « lignes de vie » de Leclerc-Olive (2002), qui permettent de révéler « quelque chose des problématiques essentielles de chacun ». Il s'agit d'un ensemble de lignes différemment orientées, brisées, en escalier... se déployant dans l'espace marqué par deux axes orthogonaux, l'axe vertical représentant la qualité de l'expérience, l'axe horizontal, sa temporalité (cf. schéma 2). Ces lignes représentent différentes formes de trajectoires parmi lesquelles chaque personne choisit celle qui semble le mieux correspondre à son propre parcours. Une question ouverte permet ensuite à la personne d'expliquer son choix.

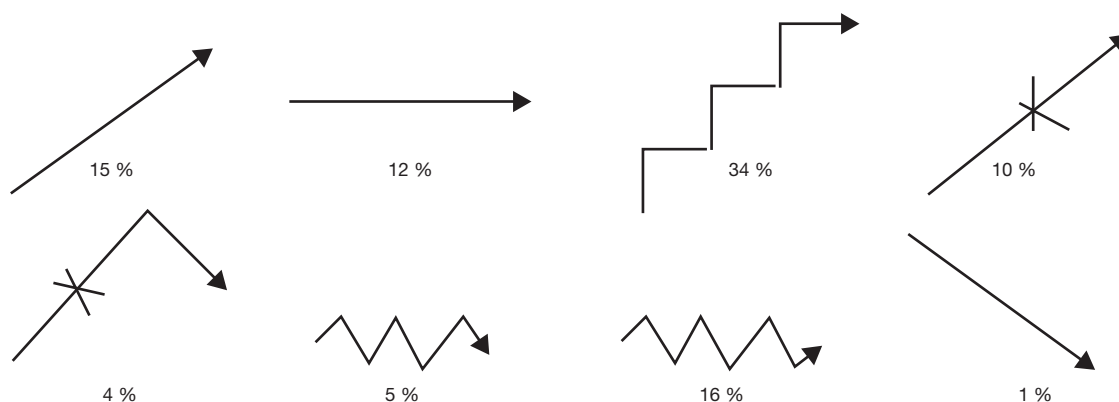
La collecte et le plan de sondage

Afin d'améliorer le questionnaire et, plus particulièrement, de s'assurer de la pertinence de certaines questions, un test de grande envergure a été réalisé au printemps 2002. Cette opération (dite « test d'exploitation ») a permis de tester l'acceptation de l'enquête par les enquêteurs et les enquêtés et d'améliorer les outils élaborés à leur intention.

Le test d'exploitation

Le recours à un test d'exploitation a été décidé par le groupe de conception de l'enquête en février 2001, soit deux ans avant la collecte. L'idée était de réaliser un véritable modèle réduit de l'enquête afin de pouvoir en tirer des enseignements plus riches que ceux d'un test traditionnel.

Schéma 2
Dessins de parcours de vie



Lecture : la somme des proportions est inférieure à 100 car 3 % des personnes interrogées ont déclaré qu'aucun de ces dessins ne leur convenait pour décrire leur parcours.
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Même si le questionnaire reprenait quelques questions déjà utilisées dans des enquêtes précédentes, il comprenait surtout de nombreuses questions nouvelles. De plus, la plupart d'entre elles étaient soit des questions subjectives, soit des questions ouvertes, donc des questions dont l'exploitabilité n'était pas garantie de prime abord. De ce point de vue, un des buts du test d'exploitation était de recueillir, en plus des informations habituelles qu'apporte un test classique sur l'accueil et la compréhension des questions par les enquêtés, des informations sur les réelles potentialités d'exploitation de ces questions. Le test d'exploitation a ainsi été réalisé sur un échantillon suffisamment grand pour que des analyses statistiques puissent être mises en œuvre et que, le cas échéant, on puisse détecter les questions redondantes ou inexploitable.

L'utilité et la pertinence de la plupart des questions a ainsi pu être confirmée. Certaines ont été supprimées, le plus souvent du fait de redondances ou parce qu'elles s'avéraient inutiles compte tenu de la taille de l'échantillon des personnes qu'elles concernaient. Une grande partie des questions ouvertes ont pu être transformées en questions fermées, et des modalités de réponse ont pu être affinées (Crenner, Guérin-Pace et Houseaux, 2002).

Le déroulement de la collecte

La perception et la motivation des enquêteurs vis-à-vis de l'enquête étaient une préoccupation des concepteurs. Un effort particulier a été fourni lors de la formation des enquêteurs en insistant sur la singularité et l'utilité d'une telle enquête. Les tests ont permis de mettre au point un outil de formation. Une vidéo donnant la parole aux concepteurs et aux enquêteurs ayant participé au test d'exploitation a été utilisée comme support de formation. Elle leur a fourni des éléments d'argumentation à utiliser auprès des enquêtés.

L'enquête a été en définitive plutôt bien acceptée et semble avoir donné lieu à des moments d'échange enrichissants pour les enquêteurs comme pour les enquêtés, même si certains entretiens ont été parfois délicats, en particulier lorsque la personne avait connu des périodes ou des événements difficiles dans sa vie. Le caractère parfois intime de certaines questions pouvait, dans ces types de situations, avoir tendance à exacerber le caractère délicat de l'entretien.

Le taux de réponse dépasse 62 % d'enquêtes réalisées et validées, ce qui correspond à 8 403 questionnaires entièrement remplis et exploitables. Dans 85 % des cas, les entretiens ont été réalisés en une seule visite. Le taux de refus s'élève à 16 % et varie entre 10 et 20 % selon les régions. La durée moyenne de passage du questionnaire est d'environ une heure dix minutes.

Un plan de sondage complexe

Les décisions concernant le plan de sondage de l'enquête *Histoire de vie* ont été au cœur des réflexions des concepteurs, y compris pour la réalisation même du questionnaire. En effet, certaines parties de l'enquête ne se justifiaient qu'à condition de pouvoir interroger un nombre suffisant de personnes concernées. Le plan de sondage cherchait à assurer la bonne représentativité de certaines populations qui ne sont pas assez nombreuses dans une population générale pour permettre des analyses fiables (cf. tableau ci-contre). Afin

d'atteindre cet objectif, les probabilités d'inclusion des personnes nées à l'étranger, de celles nées en France de parents nés à l'étranger et enfin des personnes de moins de 60 ans limitées dans leurs activités pour des raisons de santé ont été doublées par rapport à une population générale, grâce à des tirages effectués dans les échantillons des enquêtes *Étude de l'histoire familiale* (EHF) et *Vie quotidienne et santé* (VQS).

Au total, en tenant compte d'informations repérées dans la *Base de sondage des logements neufs* (BSLN), l'échantillon de l'enquête est constitué de la réunion de sous-échantillons tirés dans quatre sources différentes. Chacun des échantillonnages est stratifié, à plusieurs degrés, et constitue un plan de sondage complexe où l'on a tenté de limiter la dispersion des poids des individus. L'objectif était d'obtenir 8 000 individus répondants, à partir d'un tirage dans un échantillon de 13 500 individus environ. Au total, 8 403 réponses ont pu être exploitées. D'autres informations sur la méthode de sondage de l'enquête sont disponibles *in* Ardilly (2003).

Pour conclure

Un comité d'exploitation de l'enquête incluant toutes les institutions partenaires a été mis en place dès la fin du test d'exploitation. Ses membres ont participé à l'analyse des résultats du test puis aux premières exploitations de l'enquête. Très vite, des premiers résultats ont été publiés sur la famille, le travail ou les discriminations (Houseaux, 2003 ; Garner, Méda et Mokhtar, 2004 ; Algava et Bèque, 2004).

Les différents articles qui composent le présent dossier rendent compte de travaux aujourd'hui aboutis. Certains sont centrés sur l'un des vecteurs identitaires autour desquels était organisé le questionnaire (la famille, la santé, le travail, les mobilités résidentielles) ou sur une des dimensions de la question identitaire (les comportements intolérants), d'autres s'intéressent à une catégorie de population (les retraités, les travailleurs non qualifiés), d'autres encore s'appliquent à croiser ces deux approches. Dans la plupart des cas, les auteurs se sont efforcés de ne pas se limiter aux appartenances objectives en intégrant dans leur analyse la dimension subjective de la définition de soi introduite dans le questionnaire, notamment dans sa partie finale. Plusieurs d'entre eux ne cachent pas les difficultés d'une telle entreprise, *sachant que les questions à caractère subjectif sont particulièrement sensibles au contexte de réalisation de l'enquête* (entretiens en face à face), et sur ce point – comme sur bien d'autres – les interprétations proposées devront être discutées, précisées ou enrichies lors des phases ultérieures d'exploitation des résultats.

Les sur-représentations

	En %			
	Nés à l'étranger	D'au moins un parent né à l'étranger	Moins de 60 ans limité dans ses activités	Autres
Part dans l'ensemble de la population de 18 ans et plus, selon le recensement de la population de 1999	9	11	4	76
Part souhaitée dans l'échantillon enquêté (objectifs)	18	22	8	52
Part dans l'ensemble des 8403 répondants (résultats)	20,5	15	10,5	54

Source : recensement de la population 1999.

En effet, les travaux publiés ici ne prétendent en aucune façon rendre compte de toute la richesse de l'enquête, non seulement parce qu'ils appellent souvent des prolongements ou ouvrent de nouvelles interrogations, mais aussi parce que de nombreux domaines ou problématiques n'ont pu être abordés. C'est le cas par exemple de thèmes jusqu'à aujourd'hui peu étudiés au plan statistique tels que la généalogie, la relation aux lieux, les retours d'identité en liaison avec les événements biographiques, la ré-appropriation d'éléments de culture d'origine, ou encore les « identités blessées » construites sur des tragédies collectives (guerres, etc.) ou des traumatismes individuels (handicap, décès de proches,...). Elle apporte également de la matière pour des études portant sur certaines catégories de population dont les conditions de socialisation et/ou les formes d'intégration sont spécifiques, notamment celles qui ont été sur-représentées dans l'échantillon (personnes immigrées ou dont les parents sont immigrés, personnes handicapées). Si les effectifs ne permettent pas une analyse par origine géographique ou par nature de handicap, les résultats peuvent être mobilisés dans le cadre d'une démarche comparative qui chercherait à mettre à jour des vecteurs identitaires, des cohérences ou des tensions identitaires propres à certaines catégories de population.

Une nouvelle phase de l'exploitation de l'enquête *Histoire de vie* s'ouvre à présent. Suite à l'appel à propositions lancé conjointement par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale et le Ministère de la santé et des solidarités, plusieurs équipes de recherche ont déjà engagé de nouveaux travaux. Il faut souhaiter que des spécialistes de disciplines différentes, travaillant sur les divers thèmes de l'enquête, confrontent maintenant leurs points de vue et leurs problématiques, garantissant ainsi le dépassement du découpage de la « question identitaire » pour engager une réflexion sur la cohérence globale des dimensions constitutives de l'identité.

Emmanuelle Crenner, Insee
Olivier Donnat, Ministère culture et communication
France Guérin-Pace, Ined
Frédérique Houseaux, Insee
Isabelle Ville, Inserm